

Emmanuel Gabla

Des télécoms à l'audiovisuel



Par Armel Forest

Ingénieur de formation, il s'est très tôt tourné vers l'administration. Emmanuel Gabla, nommé au CSA il y a un an, a été un acteur assidu de la mutation du secteur des Télécoms et de l'émergence du numérique.

Un goût plus prononcé pour la physique conduit **Emmanuel Gabla** à choisir Télécom Paris lorsqu'il sort de Polytechnique. Une fois devenu ingénieur du corps des télécoms, le jeune strasbourgeois, né d'un père togolais et d'une mère lorraine, choisit de s'orienter directement vers le secteur public, sans briguer au préalable un poste opérationnel. Cet itinéraire, original il y a quinze ans, passe aujourd'hui pour la norme.

Ce choix audacieux se confirme ensuite. Emmanuel Gabla n'exerce pas comme ingénieur mais trace son chemin dans le public, entre les Postes et les Télécoms, de Bruxelles à Paris, jusqu'au CSA où il est nommé en janvier 2009 par **Bernard Accoyer**, Président de l'Assemblée nationale. La concurrence, l'Europe, les nouveaux services et la prospective... Les attributions des groupes qu'il dirige au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel sont autant de références aux étapes qui ont précédé son passage des télécommunications vers l'audiovisuel... deux univers, deux marchés qui s'imbriquent aujourd'hui progressivement.

La Première fois qu'il « goûte à la régulation », Emmanuel Gabla est en stage d'observation des marchés à l'antenne France Télécom de New-York, où l'ouverture à la concurrence a de loin devancé le monopole public français. A son retour, comme entame de vie professionnelle, il choisit le ministère de l'Industrie, alors tenu par **Gérard Longuet**. Il passe six années

à la direction générale des Postes et Télécommunications, dirigée par son « mentor », **Bruno Lasserre**, actuel président de l'Autorité de la concurrence, un homme dont « *le sens de l'Etat, la foi dans la concurrence et la rectitude de pensée* » ont marqué Emmanuel Gabla. Ce dernier dirige le bureau des affaires européennes et multilatérales. Le Japon, le Canada, les Etats-Unis... sont des interlocuteurs de choix pour la France, qui ouvre alors à la concurrence son marché des télécommunications. Entre 1996 et 1999, c'est comme représentant français au sein de l'Union internationale des télécommunications (UIT) qu'il continue à élargir l'horizon de sa connaissance. A la réunion de Minneapolis (1998), à laquelle il collabore activement, émerge alors le concept de gouvernance de l'Internet. Le premier octobre 1999, Emmanuel Gabla arrive à la représentation permanente de la

France, à Bruxelles, comme conseiller en charge des télécoms et de la poste.

Commence un long processus de sept années durant lequel, de Bruxelles à Bercy en passant par Matignon, Emmanuel Gabla suit de A à Z l'élaboration des lois télécoms mais aussi de la loi postale qui introduit la libéralisation du secteur et de la directive sur le commerce électronique qui deviendra la loi pour la confiance dans l'économie numérique.

Il commence donc par négocier à Bruxelles les directives et les règlements pour le compte de la France.

En 2002, le corps des Télécoms lui propose d'être candidat pour un poste de conseiller au cabinet de **Jean-Pierre Raffarin**, à Matignon. Il y retrouve les fameuses directives et participe alors à leur transposition dans la loi française. Et quand la dite loi est examinée devant le Parlement, Emmanuel Gabla est de retour à Bercy, comme directeur adjoint de **Patrick Devedjian**, ministre délégué à l'Industrie. Enfin, le processus est complet avec sa nomination comme chef du service des technologies et de la société de l'information, à Bercy, chargé d'élaborer les décrets d'application. Dans le même temps, il goûte

De Bruxelles à Bercy en passant par Matignon, il suit de A à Z l'élaboration des lois télécoms et de la loi pour la confiance dans l'économie numérique.

à un domaine plus nouveau : le soutien à la R & D du secteur, le lancement des pôles de compétitivité et la coopération européenne et intergouvernementale.

Avec sa nomination au CSA, Emmanuel Gabla a retrouvé, comme à l'origine, le vaste sujet de la concurrence : des dossiers délicats de rachat de chaînes et d'équilibre du marché publicitaire. L'actualité numérique tient aussi une place importante et Emmanuel Gabla, qui seconde **Alain Méar** dans le groupe qui travaille sur la TNT, se veut à la fois rassurant et confiant quant à l'avenir numérique qui s'ouvre à nous. L'utilisation 3G de la télévision, en pleine expansion, appelle au développement de la Télévision mobile personnelle et le travail du CSA comme celui du GIP France Télé numérique permettront, il l'assure, une transition sereine vers la télévision tout numérique. ■